

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XL, n° 1

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XL, n° 1

VICTOR VAN STRAELEN

par H. SCHMITZ.

Le Bulletin n° 1, Vol. XL, 1964, du Bulletin de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique avait été réservé pour une biographie de Victor VAN STRAELEN, Directeur honoraire de l'Institut, décédé le 29 février 1964.

Pour des raisons obscures, ce numéro n'a jamais été réalisé. De nombreuses biographies de Victor VAN STRAELEN ont été publiées depuis lors, mais aucune d'elles n'émanait de l'Institution qu'il avait dirigée avec tant d'autorité et de clairvoyance pendant près de trente ans.

L'un de ses collaborateurs, qu'il avait chargé d'établir un historique de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, avait rédigé, dans les années 50, une notice biographique qui avait été égarée dans les archives; cette notice montre des aspects particuliers et pleins d'intérêt de l'aventure scientifique vécue par Victor VAN STRAELEN. Ecrite avant sa mort, elle est incomplète puisqu'il joua un grand rôle comme fondateur et premier Président de la Fondation Charles DARWIN aux Galapagos.

Il nous est apparu utile de publier cette notice 18 ans après la mort de l'organisateur de grande envergure que fut Victor VAN STRAELEN. Elle devrait donner matière à réflexion en cette période de très grandes difficultés rencontrées par les Institutions scientifiques en Belgique.

Xavier MISONNE.

VICTOR VAN STRAELEN

Victor VAN STRAELEN possède la fermeté de l'âme. « Ne prenez rien au tragique, dit-il, ne dramatisez pas; malgré l'imprévu des choses, il faut rester calme et impavide. »

L'occupation allemande de 1940 à 1945 a donné au Directeur de l'Institution, l'occasion de mettre en lumière son assurance. Envers les maîtres de l'heure qui venaient visiter les galeries du Musée, il a montré du caractère et de la dignité.

Homme énergique, il ose entreprendre, ne se détourne pas de son but, ne cède pas à l'obstacle et conserve sa foi dans le succès. Sa sympathie va aux courageux, à ceux qui luttent sans gémir. Il aime les jeunes travailleurs qui ne reculent pas devant la rude ascension, visent les sommets; il seconde leurs efforts et leur donne les moyens d'entreprendre ou de poursuivre des études universitaires.

V. VAN STRAELEN aime l'action et semble ignorer la fatigue. Il est sur les routes d'Europe, d'Amérique et d'Afrique pour assister à des congrès, pour visiter les parcs nationaux des Etats-Unis et ceux du Congo belge. Son activité ne faiblit point; elle se maintiendra jusqu'à la fin. Sa fréquentation est stimulante. Le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique ne se doute pas de l'ascendant qu'il a sur les membres de son personnel. L'intensité de sa vie est réconfortante.

L'Institut royal des Sciences naturelles doit sa forme actuelle à son deuxième directeur, Edouard DUPONT. Esprit novateur, il eut l'idée de créer un Musée d'exploration. G. GILSON, qui lui succède, était un zoologue marquant dont la pensée unique était l'avancement de la science. Mais il parvint trop tard au directorat, étant presque sexagénaire. Pour le remplacer, il fallait un homme jeune, dans la vigueur physique, un homme entreprenant et décidé, à la fois savant et administrateur.

V. VAN STRAELEN réunissait ces qualités; en 1925, il a trente-cinq ans quand la charge de Directeur lui est confiée; c'est à l'âge des longs espoirs et des grandes réalisations; il se révélera un grand Directeur et l'émule de DUPONT.

Docteur spécial en géologie, V. VAN STRAELEN était chef de travaux de géologie à l'Université libre de Bruxelles. Ses études relatives à la carcinologie parues dans les Bulletins et dans les Mémoires de l'Académie royale de Belgique, le prix Agathon DE POTTER qui lui est décerné en 1925, l'avaient mis en vue. V. VAN STRAELEN n'occupera pas longtemps un poste secondaire. Il est des hommes faits pour occuper les premières places; leur ascension est un bénéfice pour la collectivité.

Il est malaisé de diriger les hommes. Tous les caractères ne sont pas également maniables. Un chef doit montrer de la sévérité sans rigueur, de la bienveillance sans faiblesse, donner l'exemple d'une volonté forte, d'une énergie calme et d'une activité continue. Le doigté lui est nécessaire comme à un diplomate. La synthèse de ces qualités se trouve chez V. VAN

STRAELEN; on peut le définir comme un homme énergique et résolu, sévère et clément, un laborieux, travaillant encore quand l'Etablissement est enveloppé d'ombre, un Chef qui voit grand et loin, qui se détache de l'accessoire et de l'immédiat, un homme d'une rare tolérance.

Le milieu dans lequel le Directeur de l'Etablissement passe ses journées exerce aussi une influence insoupçonnée. Le visiteur qui entre dans son cabinet a l'impression de pénétrer dans un sanctuaire. Aux murs, s'alignent les portraits des naturalistes éminents, comme des statues de saints dans un temple. Cette ambiance élève l'âme.

Le nouveau Directeur entre en fonctions à un moment difficile. Les embarras financiers forçaient le Gouvernement à réduire les crédits alloués au Musée d'Histoire naturelle et entravaient son développement. En 1927, le roi ALBERT dénonce, dans le mémorable discours de Seraing, la grande misère de nos institutions scientifiques; il fait appel à la collaboration de l'élite industrielle du pays, parce que « le sort des Nations qui négligent la science et les savants, est marqué pour la décadence ». La constitution du Fonds national de la Recherche scientifique donne une nouvelle vie au Musée d'Histoire naturelle.

A l'arrivée de V. VAN STRAELEN, le Musée comprenait les Sections :

- des Invertébrés primaires;
- des Invertébrés crétaciques et tertiaires;
- de Malacologie;
- des Vertébrés récents;
- des Trachéates et Arachnides.

Un titulaire manquait à la Section de Paléobotanique depuis 1874, à celle de Minéralogie et Pétrographie depuis 1902, à celle des Invertébrés récents. Les Sections des Vertébrés fossiles et de Préhistoire, également sans titulaires, étaient administrées par des conservateurs honoraires : L. DOLLO et A. RUTOT.

La première tâche du nouveau Directeur fut de rétablir les sections inexistantes depuis nombres d'années.

En 1925, le personnel scientifique se composait du Directeur, de quatre conservateurs et d'un aide-naturaliste. En 1951, il comprend, outre le Directeur, vingt-six scientifiques.

Le Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, créé en 1882 sous le directorat d'E. DUPONT, avait cessé de paraître en 1888; cinq volumes avaient été publiés. Après une interruption de quarante-deux ans, V. VAN STRAELEN sort le Bulletin de l'oubli et, au mois de mai 1930, le tome VI voit le jour.

Les Annales de l'Institution, fondées en 1875, remplacées en 1900 par les Mémoires, sont continuées; à cet ensemble s'ajoute en 1935 la collection des Mémoires, deuxième série, destinée aux travaux qui ne présentent pas un intérêt immédiat pour la Belgique.

Sous le directorat de M. V. VAN STRAELEN, les explorations ont pris un développement majeur. Leur énumération détaillée serait nécessaire pour montrer l'ampleur de ces travaux. On citera, entre autres, les fouilles dans la caverne de Neuviau (Dave) en 1932, dans la carrière de Clypot, à Neufvilles en 1948; la récolte, à Bioul, d'une magnifique faune de l'assise de Chokier, et, à Marcinelle, de beaux matériaux de l'assise d'Andenne (1930). Les fouilles dans les grottes de Goyet, en 1937 et en 1938, ont livré des pièces d'une valeur exceptionnelle par le nombre des ossements d'animaux et par l'état de leur conservation. L'exploration de la caverne Marie-Jeanne, à Hastière, en 1943, mérite une citation spéciale par la découverte de nombreux documents ostéologiques et lithologiques. Les recherches dans la région d'Orange, en 1948, ont mis au jour quantité de silex travaillés et un important ensemble d'Invertébrés a été trouvé, en 1949, dans le nouveau bassin des pétroliers, à Oorderen-lez-Anvers.

Depuis plusieurs années, M. V. VAN STRAELEN projetait l'exploration, par des naturalistes belges, du lac Tanganika. « Par sa situation à proximité de l'équateur et par sa grande profondeur, le Lac Tanganika représente pour les naturalistes un champ de recherches dont l'équivalent ne se trouve nulle part ailleurs dans le monde. » (1).

En 1946 fut constituée une mission qui comprenait deux zoologistes : M. E. LELOUP, conservateur à l'I. R. S. N. B., chef de l'équipe, et M. A. CAPART, conservateur-adjoint; un botaniste, M. L. VAN MEEL, attaché à la même Institution; un ichtyologiste, M. M. POLL, conservateur au Musée du Congo à Tervuren; un chimiste, le Dr. J. KUFFERATH. Les deux objectifs étaient : l'analyse de la flore et de la faune du lac Tanganika et de ses principaux affluents; l'étude des conditions physico-chimiques qui rendent possible la vie des organismes. A ce programme s'ajoutait le sondage systématique du lac pour l'établissement de la carte bathymétrique. Le succès de l'entreprise est dû non seulement à la compétence des chercheurs, mais à leur courage, à leur fermeté, malgré les fatigues et les obstacles. La livraison tardive d'un échosondeur les força d'accomplir en trois mois le labeur d'un semestre et ils s'appliquèrent à leur tâche jusqu'à la limite de la résistance physique. Les résultats de l'exploration ne sont pas ordinaires. Ces investigations, écrit M. VAN STRAELEN, couvrent un large domaine des sciences naturelles. Elle marquent une étape importante... » (2).

L'Académie royale de Belgique, consciente de la valeur de cette expédition, a décerné, en 1950, à la vaillante équipe, le prix Adolphe WETREMS.

C'est encore M. V. VAN STRAELEN qui a proposé l'exploration des eaux côtières de l'Afrique dans l'Atlantique Sud. Un groupe de natura-

(1) E. LELOUP. Une mission hydrobiologique belge au Lac Tanganika (1946-1947). Les Naturalistes belges, tome 30, 1949, pp. 2 à 22.

(2) Bulletin Académie Royale de Belgique, série 5, tome 36, 1950, p. 665.

listes belges, formé d'un chimiste, M. Ch. VAN GOETHEM, de deux ichtyologues, MM. M. POLL et A. HULOT, de deux préparateurs à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, MM. P. MICHIELS et C. SCHOE-MAKER, et dirigé par M. A. CAPART, a pendant dix mois, du 1^{er} août 1948 au 1^{er} juin 1949, sondé les eaux de l'Atlantique Sud, le long des côtes africaines. « Cette expédition, a écrit M. V. VAN STRAELEN, aura d'importants résultats économiques; elle marquera une date dans les annales de la science » (3).

Des libéralités, on peut dire des largesses, ont singulièrement enrichi l'Institution. Le prince LÉOPOLD de BELGIQUE a donné un important ensemble provenant de son voyage aux Indes orientales néerlandaises; le major P. DUPUIS, Chef de la Section de Malacologie, une collection de Mollusques d'Afrique (1926); le baron A. L'HEUREUX, d'Anvers, 95 000 Longicornes, dont plusieurs sont des types (1935). Les héritiers du baron Edm. DE SÉLYS-LONGCHAMPS ont offert des collections entomologiques qui comptent 47.742 exemplaires (4). M. J. STROOBANT, de Bruxelles, a légué, en 1947, 40.000 silex taillés; J. VILLENEUVE DE JANTI, de Rambouillet, collaborateur à l'Institut, 39.000 Diptères paléarctiques (1947), et le Conservateur honoraire A. D'ORCHIMONT, 78.000 Coléoptères palpicornes (1948).

A ces dons s'ajoutent des acquisitions d'une valeur exceptionnelle. On citera principalement : la collection de Mollusques de feu Hugo DE CORT, importante par le nombre des espèces et la conservation des spécimens (1928); le riche ensemble de fossiles de l'époque tertiaire, de G. et E. VINCENT (1929); la collection de fossiles du Silurien belge, provenant de gisements aujourd'hui disparus, qui avait été formée par C. MALAISE (19230); 980.000 insectes réunis par M. LE MOULT, de Paris (1948). Le grand ensemble géologique de X. STAINIER, professeur à l'Université de Gand, acheté en 1937, offre un intérêt majeur pour l'étude du terrain houiller de la Belgique. Une mention spéciale doit être faite pour la collection conchyliologique et la bibliothèque de feu Ph. DAUTZENBERG acquises en 1935. Le nombre et l'état des spécimens, l'exactitude des dénominations, l'indication précise des localités donnent à cet ensemble une valeur inestimable. La bibliothèque contient des ouvrages anciens, aujourd'hui introuvables (5).

LA RESTAURATION DES IGUANODONS

Les Iguanodons de Bernissart étaient menacés de destruction. L'humidité de l'air avait rempli les ossements de pyrite. L'oxydation du sulfure

(3) Rapport annuel sur l'activité scientifique de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, en 1949.

(4) G. SEVERIN dans Annales Société entomologique de Belgique, tome 49, 1905, p. 54.

(5) Voir P. PELSENEER, Philippe DAUTZENBERG, Annales Soc. Roy. Zoologique de Belgique, tome 66 (1935), 1936, p. 87.

de fer avait produit des tensions à l'intérieur des os. Ceux-ci devenaient pulvérulents et se fissuraient.

Dès 1926, la direction du Musée entreprit des essais pour trouver le remède. En 1936, elle décida d'employer une solution alcoolique de shellac. L'opération était malaisée, parce que la gélatine, utilisée pour la préparation et l'entretien des Iguonodons, imprégnait encore partiellement les os. M. V. VAN STRAELEN a détaillé (6) ce travail long et laborieux. Il a décrit le lavage et la dessiccation des os, la double immersion des pièces dans un bain alcoolique de shellac et l'assèchement, enfin la triple application sur les ossements, au moyen d'un pistolet à compresseur d'air, d'une couche de solution de shellac. Les pores étaient fermés; l'humidité de l'air, arrêtée; l'oxydation, rendue impossible.

Les Iguanodons en position de gisement ne pouvant être démontés, l'immersion fut remplacée par des applications de la solution alcoolique de shellac et le séchage se fit par un ventilateur-radiateur électrique.

Des vitrines, de dimensions exceptionnelles et quasi étanches, abritent les précieux squelettes. Le coût de ces vitrines suscita des critiques d'une presse à courte vue. Son ingérence dans les affaires d'une institution scientifique fut une maladresse.

Les ossements sont lavés puis rincés avec de l'eau savonneuse tiède, contenant du carbonate sodique. La dessiccation commencée dans des chambres thermostatiques à résistance électrique à la température de 45° se continue au moyen d'un hygromètre à fils. Les pièces sont ensuite plongées vingt-quatre heures, les grandes pendant quarante-huit heures, dans un bain alcoolique de shellac, égouttées durant le même temps, nettoyées à l'alcool, puis enfermées deux semaines dans des séchoirs chauffés. Une nouvelle seconde fois, les ossements sont immergés dans un bain de shellac vingt-quatre heures, et replacés dans les séchoirs durant deux à trois semaines. Ils sont complètement durcis. L'application d'une couche de shellac avec un pistolet à compresseur d'air parachève le traitement. Répétée deux fois, elle ferme les pores et prévient définitivement l'oxydation.

LE SERVICE EDUCATIF

Un autre aspect de l'activité de M. V. VAN STRAELEN est la création, en 1932, du Service éducatif. De nombreux intellectuels, en province, ignoraient l'existence d'un Musée d'Histoire naturelle. Dans la capitale, l'Institution était aussi peu connue que les Musées d'Art et d'Histoire (7). Il suffisait d'interroger les Bruxellois pour être édifié. Les visiteurs étaient

(6) Revue scientifique, 75^e année, 1937, p. 17.

(7) Le Belge est curieux de mille choses. Comment se fait-il que le nombre des visiteurs de nos Musées dépasse à peine 5 p.c. du chiffre total de la population du grand Bruxelles? A Edimbourg, le Musée national enregistre un nombre de visiteurs qui représente 110 p.c. Dans la plupart des grandes villes américaines, le chiffre de

rare et l'on prétendait qu'ils coûtaient trop cher à l'Etat (8). Secouer l'indifférence du public, même celle des gens cultivés, c'est l'objectif de M. V. VAN STRAELEN. A cette fin, il crée le Service éducatif.

Il estime qu'un Musée d'Histoire naturelle doit, non seulement promouvoir la recherche, mais avoir un rôle social, ne pas être uniquement un sanctuaire réservé à des initiés, mais ouvrir ses portes aux profanes (9). Il importe que l'homme ne reste pas penché sur la terre, mais qu'il s'élève au-dessus du sillon.

Le personnel scientifique doit consacrer toute son activité à l'exploration et à l'analyse des matériaux. Il est nécessaire de confier la vulgarisation à un homme possédant des connaissances dans tout le domaine de l'histoire naturelle. A lui incombera la formation des visiteurs, c'est-à-dire le soin de leur rendre accessible les pièces exposées dans les galeries, de leur dire les efforts dépensés pour exhumer et reconstituer les ossements. Les notices explicatives, quoi qu'en pense G. GILSON (10) ne peuvent remplacer le commentaire oral (11).

Les débuts du Service éducatif furent difficiles. Les visiteurs étaient peu nombreux. Une propagande active est organisée. Des conférences pédagogiques pour le personnel enseignant des écoles primaires ont un large succès. Des conférences-promenades, le dimanche matin, attirent les adultes. Les écoles et les groupements des provinces sont invités à voir le Musée, lors de leurs excursions dans la capitale. Le nombre des visites guidées s'accroît (12). La nomination d'un deuxième conférencier, d'expression flamande, est jugée nécessaire.

Le Service éducatif estime que l'explication des collections n'est pas une œuvre suffisante. Il désire faire mieux et devenir un centre de vulga-

80 pc. est considéré comme caractéristique d'une fréquentation moyenne. (J. CAPART, *Le Temple des Muses*, Bruxelles, 1932, p. 124).

(8) Vous écrivez : Je me suis laissé dire que le Musée d'Histoire naturelle reçoit une moyenne de 200 visiteurs par an. Ainsi chaque visiteur coûte 20.000, — fr. à notre Trésor. (Dr. L. DE KEYSER. Lettre ouverte à M. Charles MAGNETTE, Ministre d'Etat et chasseur. *Les Naturalistes belges*, 1936, p. 24).

(9) Un Musée est un centre de recherches scientifiques, mais son rayonnement sert la collectivité (J. CAPART, *op. cit.*, p. 109).

(10) Les conférences ne peuvent remplacer les notices explicatives, source de renseignements, conférences permanentes, toujours à la disposition du public, qui peut les relire et les consulter à tout instant (G. GILSON; *le Musée d'Histoire naturelle moderne*, p. 98).

(5) « GILSON estime que les étiquettes développées suffisent et dispensent des explications orales. Au Natural History Museum de Londres, les étiquettes sont aussi assez détaillées; mais le minéralogiste, qui a succédé comme directeur à Ray Lankester, a organisé des visites guidées... J'ai porté mon attention sur le public; j'ai interrogé le conférencier; des gens sont des auditeurs réguliers et viennent exprès... J'ai emporté la conviction que c'est une chose des plus utiles. Le conférencier est spécialement appointé pour une fonction et les conservateurs ne sont points distraits de leur travail scientifique. (A. KEMMA, *Compte rendu de l'ouvrage de G. GILSON, Le Musée d'Histoire naturelle moderne, Annales Société Roy. Zool. et Malacol. de Belgique*, tome 50, 1919, p. 20) ».

(12) En 1932, 50 visites, 2.000 visiteurs; en 1944, 954 visites, 12.745 visiteurs; de 1944 à 1950, 116.217 visiteurs.

risation scientifique. Les écoliers réunis dans une salle reçoivent des leçons de zoologie; un matériel didactique : des moulages, des planches murales, augmente l'intérêt des exposés. Les écoles normales trouvent au Service éducatif la documentation pour les leçons de sciences et la voie à suivre pour traiter un sujet avec méthode et avec précision. L'objectif du Service éducatif est d'atteindre la jeunesse de tout le pays, de créer un centre national de vulgarisation scientifique. La rédaction d'ouvrages est un des principaux moyens. Le premier, signé en 1945, par M. L. DEBOT, le Chef de cette Section, est un essai de Calendrier-Nature en Belgique, qui présente pour chaque mois de l'année, une série d'observations concernant la météorologie, la géologie, la zoologie et la botanique.

Pour ceux qui désirent connaître les plantes ligneuses de notre pays, le même auteur a rédigé, en 1947, un Manuel des Arbres et Arbrisseaux de Belgique.

La progression du Service éducatif donne les plus larges espérances. M. V. VAN STRAELEN, cependant, ne s'illusionne pas. Il sait que les indifférents seront toujours la majorité et que la plupart des gens resteront fermés à la joie de connaître.

Un autre moyen de faire l'éducation scientifique du peuple a été de l'intéresser aux travaux de l'Institut et de lui montrer, par des expositions, l'importance des recherches faites en Belgique et l'utilité des explorations lointaines. Les visiteurs peuvent apprécier la valeur des investigations entreprises par l'Association pour l'Etude de la Stratigraphie et de la Paléontologie houillères, admirer les résultats de l'expédition hydro-biologique au lac Tanganika et des sondages dans l'Atlantique Sud, considérer les documents rapportés du Parc national de l'Upemba. L'exposition de la carte pédologique et de la carte phytosociologique de la Belgique eut un large succès.

LA SALLE DES INVERTEBRES DE LA BELGIQUE

On a décrit, dans la notice sur Ed. DUPONT, les splendeurs de la salle des Vertébrés belges. M. V. VAN STRAELEN a le mérite d'avoir organisé l'exposition des Invertébrés de Belgique. G. GILSON avait commencé le classement de ces collections (13). M. V. VAN STRAELEN en a fait une galerie imposante, second volet d'un diptyque, dont le premier est la Salle des Vertébrés. Une abondante lumière, venant des lanterneaux et de grandes baies pratiquées dans le mur Sud, éclaire les meubles vitrés qui abritent les objets.

L'ensemble des Invertébrés vivants n'est point achevé. Il ne le sera jamais, car les explorations amèneront toujours la découverte de formes

(13) Les collections d'Invertébrés vivants et fossiles du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. Livret-guide pour le Congrès géologique international, XIII^e session, Belgique, 1922. Excursion D 2.

nouvelles (14). Il était cependant suffisant pour être montré au public. Le 1^{er} juillet 1931, la Salle II fut ouverte.

A l'entrée, le visiteur admire une série de minéraux et des échantillons de roches calcaires de Belgique. Dans de grandes lames minces, il peut voir la structure de ces roches et les organismes qui y sont enfermés.

La collection de la faune entomologique est une des plus complètes. Les insectes sont présentés dans leur développement ontogénique, en d'autres termes, dans les diverses phases de leur évolution. Dans cette exposition, l'éthologie occupe une place majeure. L'insecte nous est montré vivant dans son milieu et dans ses rapports avec les autres êtres. L'agriculteur apprend à connaître les ennemis de ses récoltes et les remèdes à leurs ravages.

A l'instar de la Galerie des Vertébrés, cette salle est divisée en paliers et chacun de ceux-ci correspond à une ère géologique. Au palier inférieur, des bijoux contiennent la riche collection des Invertébrés vivant dans notre pays autres que les Insectes. Les Invertébrés du groupe cénozoïque ou tertiaire, qui ont des affinités avec les formes actuelles, occupent le deuxième palier. Le troisième est réservé à ceux qui ont vécu pendant l'ère mésozoïque ou secondaire, et qui ont été les contemporains des grands Dinosauriens. Les Invertébrés des temps primaires ou paléozoïques garnissent le quatrième palier. L'assise est la limite à laquelle on a clos la série stratigraphique et, dans chacune des divisions, le classement des composants de la faune est systématique.

De nombreuses notices, des cartes géographiques, des dessins expliquent les collections. Il importe d'ajouter que ce commentaire s'adresse à l'homme lettré, non spécialisé, mais soucieux d'élargir sa culture. Le visiteur admirera la beauté des formes et, ce qui vaut mieux, il apprendra à connaître les mœurs des animaux sans vertèbres et leur façon de vivre. Cette salle est, on l'a déjà dit, un cours de paléontologie et de zoologie à l'usage des profanes intelligents et désireux de savoir.

Mais ce que le public ignorera toujours, c'est la somme de travaux qu'ont exigé le choix et la présentation des pièces, la rédaction des notices, concises et claires, le souci d'attirer le visiteur et de fixer constamment ses regards.

Pendant le directorat de M. V. VAN STRAELEN, l'Institut s'est, en outre, enrichi de la Salle de Paléobotanique, ouverte le 19 septembre 1949. Les 140 bijoux, placés au centre et le long du mur du fond, renferment les végétaux fossiles découverts dans notre pays. Le visiteur se plaît à considérer la structure des plantes fossiles et surtout la beauté des empreintes dévoniennes, des photographies, des schémas éclairent sa marche et l'initient au mécanisme de la fossilisation. Les vitrines où

(14) Un Musée n'est jamais fini. Autrement ce serait un établissement mort. En réalité, c'est une institution vivante dont le personnel scientifique poursuit sans cesse des recherches nouvelles (L. DOLLO. Guide illustré de Bruxelles, tome II, Les Musées, Bruxelles, 1917, p. 116).

sont disposés les combustibles d'origine végétale : la houille, le lignite, la tourbe, sollicitent aussi son attention.

Cette exposition, où se retrace l'histoire de la végétation en Belgique à partir du Dévonien inférieur, c'est-à-dire, depuis les temps primaires, met en évidence l'importance de la paléobotanique, non seulement pour le naturaliste, mais aussi au point de vue pratique

M. F. STOCKMANS, conservateur à l'Institution, qui a présidé à l'aménagement de la nouvelle salle, en a fait la description et il a aussi montré l'utilité de cette discipline (15).

Trois groupements scientifiques, annexés au Musée d'Histoire naturelle de Belgique, étendent le champ de son activité : l'Association pour l'Etude de la Stratigraphie et de la Paléontologie houillères, fondée en 1943. Jusqu'en 1930, le Musée n'avait guère exploré le terrain houiller de la Belgique. Pour déterminer par la faune et la flore la position d'un niveau dans le terrain houiller, on comprit que l'aide des charbonnages était indispensable et l'on jugea utile d'intéresser à ces recherches les exploitants et leurs ingénieurs. L'objectif de cette association est l'étude des bassins houillers de la Belgique aux points de vue de la géologie et de la paléontologie. L'Institut maritime d'Ostende a été rattaché au Musée d'Histoire naturelle en 1947, et, en 1949, l'Association Mbizi, dont la mission est l'exploration de l'Atlantique Sud, le long des côtes africaines.

Un établissement devenu un faisceau de sociétés savantes ne pouvait plus s'appeler Musée. L'arrêté du Régent du 3 septembre 1948 l'autorisa à porter le nom plus adéquat d'Institut.

La loi du 27 juin 1930 a octroyé la personnification civile à certains établissements scientifiques de l'Etat. Le Musée royal d'Histoire naturelle a reçu, le 24 juin 1931, la faculté de se constituer un patrimoine. La commission, chargée de procurer des revenus à l'Institution et de gérer ses biens, décida la confection de cartes-vues colorisées représentant tous les embranchements de la faune belge, ainsi que les animaux protégés dans notre colonie. L'exactitude rigoureuse des sujets choisis par les spécialistes de l'Institut et dessinés sous leur contrôle, la finesse de l'exécution, la beauté du coloris, ont séduit le public. En 1949, 286.000 cartes furent vendues. Les trente séries parues à ce jour ont trouvé quinze mille acquéreurs. Le deuxième moyen employé par la commission administrative est la publication d'ouvrages de vulgarisation, rédigés par le personnel de l'Institut. Il n'est pas aisé de se faire vulgarisateur, de se mettre au niveau des profanes tout en restant savant, d'être à la fois concis et clair. Celui qui a entrepris ce genre de travail en connaît les difficultés. M. R. VERHEYEN est passé maître dans l'art de vulgariser. Ses ouvrages d'ornithologie, très documentés, ont trouvé dans les établissements de l'enseignement moyen, des lecteurs charmés et fidèles.

Le manuel du chasseur d'insectes de M. A. JANSSENS, l'Essai de Calendrier Nature en Belgique de M. L. DEBOT, le Manuel des Arbres et des

(15) Les Naturalistes belges, tome 30, 1949, p. 174. *Ibidem*, tome 28, 1947, p. 129.

Arbrisseaux de Belgique, du même auteur, ont conquis le public qui a saisi la nécessité de ces initiations. A ces livres de diffusion, il convient d'ajouter des ouvrages de science pure qui concernent, entre autres sujets, la faune et la flore houillères de la Belgique, les Nématodes de la mer du Nord, le bassin houiller de Kaïping (Chine), la stratigraphie et la flore de la Chine septentrionale.

C'est, enfin, la Commission administrative du Patrimoine qui nous permettra de connaître les résultats des deux grands voyages scientifiques mentionnés plus haut : l'exploration hydrobiologique du lac Tanganika et l'expédition océanographique dans l'Atlantique Sud, le long des côtes de l'Afrique.

Ces initiatives sont intelligentes. Elles feront rayonner la renommée de l'Institut des Sciences naturelles de Belgique au delà de nos frontières, en Europe et Outre-Mer.

L'EXTENSION DES BATIMENTS

La caractéristique du directorat de M. V. VAN STRAELEN est l'agrandissement des locaux. Qu'il soit à la tête d'un état, d'une cité, d'une institution, un chef doit être un bâtisseur; les deux termes sont synonymes. Il n'est grand que par les édifices qu'il a élevés, par l'audace qu'il a eue de construire.

Les collections développées par les dons et par les achats, se trouvaient à l'étroit. Un vaste ensemble se dresse actuellement où seront installés les conservatoires, la bibliothèque, des salles d'étude pour plusieurs sections et les bureaux de la Direction. Déjà en 1914, G. GILSON se plaignait de l'insuffisance de place et réclamait l'achèvement de l'extrémité Ouest de l'aile Sud (16). Eriger un grand Musée dans un petit pays c'est une entreprise laborieuse. Il faut une volonté tendue et une persévérance qui ne connaît pas le découragement. M. V. VAN STRAELEN, qui a le sens de la grandeur, s'est heurté à des esprits rétrécis, qui lui ont reproché son ambition et le coût du travail (17). Mais il ne cède ni aux obstacles ni aux incompréhensions. Les difficultés ne l'effrayent pas. Le but qu'il assigne à sa carrière de directeur, l'étoile qui le guide et le fascine, c'est l'édification d'un Institut comparable aux grands Musées d'Europe.

La transformation complète de l'établissement est lointaine. La construction de l'aile Nord, le remplacement de la partie centrale demanderont plusieurs lustres. L'œuvre est longue, la vie d'un homme est brève. M. V. VAN STRAELEN s'y dévoue, cependant, avec la même énergie.

M. V. VAN STRAELEN avait succédé à G. GILSON le 17 septembre 1925. En 1950, il avait, pendant vingt-cinq ans, dirigé l'Institut avec une autorité marquante. Le personnel, désireux de donner à son chef le témoignage

(16) Le Musée d'Histoire naturelle moderne, p. 188.

(17) W. H. FLOWER, Address of the President of the Museums association on moderne Museums. Report of Proceedings of the Museums association, 1893, p. 25.

de son estime et de son admiration, organisa une manifestation le 22 septembre 1950. Dans le cadre très sobre d'une salle de l'établissement, trois orateurs : M. le Conservateur E. LELOUP, M. le Conservateur honoraire F. DEMARET et le Baron A. d'HEUREUX, membre du Conseil de Surveillance, évoquèrent les services éminents que le Directeur avait rendus à l'Institut des Sciences naturelles de Belgique.

Le monde intellectuel ignore cet anniversaire. Il aurait dû savoir que M. V. VAN STRAELEN avait contribué, pendant un quart de siècle, à l'avancement de la science belge et, par là, à la grandeur de notre pays.

M. V. VAN STRAELEN a été élu membre de l'Académie royale de Belgique et, en 1950, directeur de la Classe des Sciences. Il est professeur à l'Université de Gand et professeur honoraire de l'Université de Bruxelles.

M. V. VAN STRAELEN est président et vice-président de huit associations scientifiques belges et membre de dix autres groupements.

Treize sociétés scientifiques étrangères ou internationales ont reconnu sa haute capacité en l'admettant dans leur compagnie.

L'Université de Caen lui a conféré le grade de docteur honoris causa et la Société nationale d'Acclimatation de France lui a décerné une médaille d'or.

LES TRAVAUX PALEONTOLOGIQUES

La tâche très lourde de directeur n'a pas empêché M. V. VAN STRAELEN de poursuivre ses recherches carcinologiques. Dans son Mémoire « Contribution à l'étude des Crustacés décapodes de la période jurassique » (18) l'auteur rappelle que cette étude n'a plus été faite depuis 1862 et il analyse un grand nombre d'espèces. Des réflexions concernant les caractères utilisables pour la détermination des décapodes fossiles et les causes d'erreur dans cette détermination, des considérations sur l'éthologie et la phylogénie retiennent l'attention du lecteur et accroissent la valeur de cet ouvrage.

Dans ses investigations sur les décapodes, M. V. VAN STRAELEN avait parfois trouvé un Isopode, placé là par mégarde. Il examine ce groupe dans la « Contribution à l'étude des Isopodes méso- et cénozoïques » (19). Les représentants de cet ordre sont très rares, à cause des difficultés de la fossilisation. Nos connaissances sont faibles et l'on ne peut rien déduire sur leur origine ni sur les relations phylétiques des divers groupes.

La faune carcinologique du Trias est peu connue (20). Cependant, au début de l'ère mésozoïque, les Crustacés décapodes avaient déjà longuement évolué. La majorité des éléments recueillis est fournie par le sous-ordre des Reptantia. Près de la moitié des Décapodes triasiques connus

(18) Mémoires Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, Collection *in* 4^o, série 2, tome 7, 1925.

(19) *Idem*, série 2, tome 9, 1928.

(20) Sur les Crustacés décapodes triasiques et sur l'origine d'un phylum de Brachyours. Bull. Acad. Roy. Belg. Acad. des Sciences, série 5, tome 14, 1928, p. 496.

appartiennent à la section des Astacura. On ne sait si les Anomoura ont vécu à l'époque triasique et l'on ne possède pas de spécimens de Brachyura.

L'auteur constate, en outre, que tous les Crustacés décapodes de cet âge ont été récoltés en Europe. Depuis 1928, des découvertes de Décapodes faites dans le Permotrias de Madagascar (21) et dans le Névéda (22), ont étendu hors de l'Europe l'aire de dispersion des Décapodes au Mésozoïque.

Les Crustacés décapodes de la péninsule ibérique n'avaient pas encore été l'objet d'une étude complète. La description de quelques espèces nouvelles est suivie de la liste qui n'est point longue, des spécimens connus (23).

L'exploration des terrains cénozoïques de l'Insulinde a livré des restes assez nombreux de Crustacés décapodes. M. V. VAN STRAELEN les analyse et en fait le dénombrement. « Il convient, écrit-il, de relever l'existence, au Pliocène, à côté de formes actuelles, d'espèces voisines, mais différentes de celles vivant aujourd'hui dans les mers de même origine » (24).

On doit, au même carcinologue, l'examen de quelques Décapodes trouvés dans l'Île Bonaire, une des petites Antilles néerlandaises (25) et celui de plusieurs espèces de Brachyures vénézuéliens, qui ont vécu au Tertiaire (26).

Dans le Fossilium catalogue, le Directeur de l'Institut a signé le volume 48 (27) et, avec l'auteur de cette notice, le volume 64.

L'ancienneté et la régression du genre *Homarus* est le titre d'une note parue dans les Mélanges Paul PELSENEER (28). Le genre *Homarus* apparaît déjà dans le Crétacique. Rare au Cénozoïque, il est absent depuis l'Oligocène supérieur jusqu'au Pliocène. La famille des Nephropsidae est en régression aujourd'hui et le genre *Homarus*, qui appartient à cette famille, rétrograde. « C'est une relique ».

Les découvertes d'œufs fossiles faites en Mongolie par l'American Museum of Natural History ont amené M. V. VAN STRAELEN à dissertar sur les œufs fossiles de Reptiles (29). Leur rareté surprend le chercheur, parce qu'ils sont le plus souvent enfouis dans le sol, aussitôt après la ponte. L'auteur énumère les gisements qui en ont fourni. Les moyens de détermination sont insuffisants. On ne peut être assuré de la provenance de ces œufs que s'ils sont accompagnés des squelettes de leurs

(21) Bull. Musée Roy. Hist. Nat. Belg., tome IX, 1933, n° 15.

(22) *Idem*, tome XII, 1936, n° 29.

(23) Contribution à l'étude des Crustacés décapodes fossiles de la péninsule ibérique. Eeos, Vol. III, 1927, p. 79.

(24) Leidsche geologische Mededeelingen, Deel 5, Feestbundel. K. MARTIN, 1931, p. 156, Anthropoda.

Idem, Deem 10, 1938, p. 90. Crustacés décapodes cénozoïques des Indes orientales néerlandaises.

(25) Bull. Mus. Hist. Nat. Belg., tome IX, 1933, n° 23.

(26) *Ibidem*, n° 10.

(27) *Crustacea cumulostraca, Crustaceis decapodis exclusis*, 1931.

(28) *Crustacea phyllocarida (= Archaeostraca)*, 1934.

(29) *Palaeobiologica*, I Band, 1928, p. 295.

parents. D'autre part, ils peuvent avoir été abandonnés par des animaux ravisseurs d'œufs. L'étude se termine par des considérations sur la coloration des œufs de Reptiles fossiles et sur les rapports entre les dimensions de l'œuf et la taille de l'animal.

La description de formes est le thème de nombreuses notes parfois développées (30). M. V. VAN STRAELEN s'y montre hostile à la création inconsidérée de genres ou d'espèces, souvent entachée de vanité. Il faut, pour justifier de nouvelles coupures, des raisons majeures. On ne peut, écrit-il, s'empêcher d'observer une grande réserve » (31).

Il est regrettable que M. V. VAN STRAELEN n'ait pas limité son activité aux études carcinologiques et en ait été distrait par d'autres recherches. Sa critique de l'ouvrage de L. JOLEAUD accuse son érudition et l'étendue de son savoir (32).

L'Académie royale lui avait déjà, en 1925, décerné le prix A. DE POTTER (Sciences minérales) pour l'ensemble de ses travaux paléontologiques.

Des savants belges ont entrepris l'étude paléontologique du terrain houiller, non seulement pour l'avancement de la science, mais aussi en vue d'améliorer l'exploitation des gisements. Les résultats de ces recherches sont consignés dans l'importante publication « Flore et Faune houillères de la Belgique », éditée en 1938 par la Commission qui administre le Patrimoine de l'Institut. La description de la faune houillère est l'œuvre de M. V. VAN STRAELEN et de M. le Conservateur F. DEMANET. Leur travail démontre l'existence, dans le Houiller belge, de deux faunes nettement distinctes : l'une, dulcaquicole; l'autre, marine. La présence de niveaux marins dans le Houiller de Belgique était auparavant ignorée.

LE VOYAGE AUX INDES ORIENTALES NEERLANDAISES

Le prince LÉOPOLD DE BELGIQUE désirait visiter l'Insulinde, la plus belle colonie du monde, et faire bénéficier le Congo de ses observations. Il confia à M. V. VAN STRAELEN la direction scientifique de l'entreprise, qui se fit de décembre 1928 au mois de mai 1929.

Ce dernier a rédigé, en 1933, le récit du voyage (33). C'est un géologue qui a décrit l'Archipel Malais; mais ses remarques ne se sont pas limitées

(30) Citons la longue note: Crustacés décapodes nouveaux ou peu connus de l'époque crétacique. Bull. Mus. Hist. Nat. Belg., tome XII, 1936, n° 45.

(31) Bull. Mus. Hist. Nat. Belg., tome XIX, n° 56, p. 7, voir aussi Bull. Acad. Roy. Belg., série 5, tome 14, 1928, p. 497.

(32) Bull. Mus. Hist. Nat. Belg., tome XVIII, 1942, n° 56.

(33) Résultats scientifiques du voyage aux Indes Orientales Néerlandaises de LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Léopold de Belgique. Vol. I. Introduction. Bruxelles, 1933, 222 pp., 181 fig. dans le texte, 91 planches.

Sous le titre « Reis door den indischen Archipel, voyage à travers l'Archipel indien, Amsterdam, le Prince Léopold a publié un recueil de 262 photographies. Elles sont un faible reflet de visions inoubliables.

M. BECKAERT a décrit ces îles fortunées dans « Le Charme des Indes Néerlandaises ». Conférences et Théâtres, 6^e année, 1939, pp. 1-16. Il a rapporté de son voyage « non seulement des souvenirs, mais aussi de nostalgiques regrets ».

aux phénomènes naturels; la peinture des types humains et de leur façon de vivre accroît singulièrement l'intérêt de cette relation. Avant tout, c'est l'étude de la constitution géologique de ces îles. Des failles expliquent la forme extraordinaire des Célèbes en déterminant des horsts et des grabens. Dans la région qui comprend les deux archipels de Kei et d'Aroe, des failles aussi ont provoqué une suite de surélévations et d'affaissements de terrains. La morphologie étrange d'Amboine ne se comprend que par un système de failles. Autour de la baie de cette île, le nombre des terrasses marines se rattache à la fréquence des oscillations. Un mouvement de bascule a produit à Soembawa et à Sumatra le soulèvement de la partie occidentale et la descente de la partie orientale. A Misool et à Bornéo, le Sud de l'île s'enfoncé dans les flots; le Nord monte lentement.

Des mouvements épirogéniques ont affecté le Nord de la péninsule Minahassa, à Célèbes, et la côte méridionale de Java.

M. V. VAN STRAELEN souligne l'influence du volcanisme dans l'Insulinde. A Sumatra, des cônes puissants montrent, encore aujourd'hui, la violence des éruptions et le voyageur détaille le cataclysme du 27 août 1883, causé par l'explosion du volcan Krakatau. La force des commotions antérieures est attestés par des tufs volcaniques, qui se sont déposés dans les lacs et dans les dépressions.

Le volcanisme exerce une influence majeure sur l'activité humaine.

Java doit aux volcans sa configuration topographique et son régime hydrologique. Les volcans captent les nuages de pluie et régularisent les climats. Ils sont un bienfait pour la végétation et pour l'agriculture. Java leur doit sa population d'une étonnante densité.

De toute l'Insulinde, la Nouvelle-Guinée retient surtout l'attention du naturaliste. M. V. VAN STRAELEN rejette les idées admises sur la structure géologique de cette île. La Nouvelle-Guinée n'a pas été soumise au régime continental. Elle a subi maintes transgressions marines. Deux fois, durant le mésozoïque, l'île s'est enfoncée dans les flots. A la fin du crétacique, le régime continental a pu s'établir par l'effet d'une émerision; mais, au miocène, un envahissement de la mer a recouvert la majeure partie de l'île, peut-être la totalité. La jonction de la Nouvelle-Guinée à l'Australie s'est produite à la fin du néogène et la scission présente pendant le pléistocène. Une nouvelle réunion actuellement se prépare.

Ce n'est pas seulement en géologue que M. V. VAN STRAELEN a visité l'Insulinde; c'est aussi en biogéographe. Nous entrons en contact avec les Indo-Malais. Nous apprenons à connaître leur manière de s'habiller et de vivre, les danses par lesquelles ils accueillent les visiteurs, leurs religions : l'animisme à Sumatra, l'hindouisme des Balinais, dont la ferveur a élevé, dans des bois sacrés, des milliers de petits temples, ornés d'abondantes sculptures. A Java, le fameux Boroboedoer, gigantesque stoepa bouddhiste, retient les regards par la décoration des bas-reliefs.

La complexité des races caractérise les Indes néerlandaises. Les habitants de Misool vivent une existence contraire à l'hygiène la plus élémen-

taire. Les Ménadonais, de Célèbes, essayent de sortir de leur infériorité et sont soucieux d'adopter les mœurs des Occidentaux. Les Amboinois, eux aussi, font bon accueil à la civilisation européenne. Leurs villages sont riants; les rues, entretenues; les habitations, fleuries. A Sumatra, les maisons des Bataks, construites sur pilotis, ont des façades décorées de boiseries sculptées et polychromes.

Nous sommes bien aises de mieux connaître les Papous de la Nouvelle Guinée. M. V. VAN STRAELEN fait leur portrait, physique et moral, détaille leur genre de vie, décrit leurs demeures et leurs embarcations. Endurants malgré leur maigreur, navigateurs intrépides et habiles nageurs, ils sont les plus arriérés de tous les indigènes de l'Insulinde. Ils ignorent le travail des métaux et la fabrication de la poterie. A l'instar des peuplades préhistoriques, ils sont encore à l'âge de la pierre.

La faune, qui vit dans ces îles, est tout aussi intéressante. Les Aroe sont connus par la grande Huître perlière et la grande Tortue marine. La baie d'Amboine doit sa renommée à la splendeur de sa faune sous-marine; les poissons de coraux sont remarquables par la richesse du coloris.

Avec notre cirérone, nous admirons la nature de l'Insulinde dans sa grandiose beauté : les cañons de Sumatra, dont les parois atteignent parfois une profondeur de cent mètres; les ravins de Bali aux murailles presque verticales, où coulent des rivières torrentielles. M. V. VAN STRAELEN a le don de traduire par la plume ce que son regard aigu a observé. Il a vu le sol saccadé des Lépidoptères, la façon de plonger des Platures. Les Pagures de Célèbes sont si nombreux que le sol ou les quartiers de roches paraissent se mouvoir. Sur les bords du Lagoena Meer, à Ternate, les lézards sont couchés immobiles, les pattes pendantes, sur une branche qui surplombe. Les Paradisiens de la Nouvelle-Guinée dressent comme un éventail les belles plumes attachées des deux côtés de la poitrine; les ailes déployées sont dirigées la pointe en bas, les deux tectrices de la queue, étendues vers l'arrière, se recourbent mollement.

Que de spectacles impressionnants l'heureux voyageur a contemplés : les jardins de Lombok, ornés de bassins, où vivent de grands Murénides; à Banda, les plantations de muscadiers, chargés de fleurs. Le sable d'Amboine cache, à marée basse, de grosses anémones. Quand l'eau les recouvre, des centaines de bras s'agitent doucement. M. V. VAN STRAELEN a vu, à Java, le vol des chauves-souris, dont les ailes ont l'envergure d'un mètre cinquante et, à Sumatra, les migrations de papillons. Il a emporté avec lui l'image inoubliable des oiseaux de paradis se divertissant au soleil et la vision des insectes lumineux de Bornéo qui, le soir dans le feuillage sombre des avicennias, s'allument et s'étraignent tour à tour.

L'auteur du récit, a écrit P. L. MICHOTTE, s'est révélé un naturaliste éminent et un géographe averti.

Des collections nombreuses ont été rapportées de ce voyage. L'analyse de ces matériaux a été faite dans les Mémoires hors série par quinze spécialistes de la Belgique.

LA PROTECTION DE LA NATURE
LA CREATION DE RESERVES EN BELGIQUE

Les Sources

- 1912 — J. MASSART — Pour la protection de la nature en Belgique.
 1930 — J. M. DERSCHIED. La Protection de la nature en Belgique envisagée particulièrement au point de vue scientifique. Congrès national des Sciences. Bruxelles. p. 749.
 1931 — L. GILTAY. La protection de la faune en Belgique dans E. RAHIR. Réserves naturelles à sauvegarder en Belgique, Bruxelles, p. 215.
 1932 — E. RAHIR. Dunes et Bois de La Panne. Parc national. Bruxelles.
 1933 — E. RAHIR. Sites de la Haute Belgique à sauvegarder. Bruxelles.
 1935 — L. GILTAY, dans Conseil international de la Chasse. Réunion de Bruxelles, pp. 44-45.
 1937 — P. GASTHUYS. Les Parcs nationaux du Congo belge. Bruxelles, p. 17.

Un naturaliste suisse, Paul SARRASIN, qui a visité plusieurs régions du globe et a constaté les violences faites à la nature, réunit à Berne, en 1913, les délégués de dix-sept nations. Cette conférence décide la création d'une Commission internationale permanente pour l'étude des questions relatives à la protection de la nature. La guerre arrête les travaux. Dans plusieurs pays, des comités s'organisent pour le maintien des sites dans leur aspect primitif et la conservation des espèces caractéristiques. La coordination des efforts apparaît indispensable; la solution de maints problèmes exige des accords internationaux. En 1928 se fonde l'Office international pour la protection de la nature. L'œuvre de P. SARRASIN est sauvée.

Grâce à l'intervention de M. V. VAN STRAELEN, une réserve est créée en 1929, à l'embouchure de l'Yser, pour la préservation des oiseaux d'eau migrateurs. Une autre, de deux kilomètres seulement est établie près du Zwijn, en 1934, en vue de la reproduction des Sternes.

Une partie de la forêt de Soignes, le parc de Tervueren, les domaines de Gaesbeek et de Mariemont deviennent des réserves ornithologiques.

D'autres savants belges ont également demandé que la physionomie originelle d'une région fût maintenue.

Ed. DE SELYS-LONGCHAMPS reproche au Belge d'être un destructeur de beauté. A Longchamps-sur-Geer, son action a été préjudiciable. L'extension de l'élevage, l'établissement de raffineries de sucre, la construction de moulins à eau ont causé l'appauvrissement de la faune, l'extinction de plusieurs espèces et la disparition de nombreuses plantes qui nourrissaient les animaux. On ne répare pas les désordres faits à la nature (34). En 1902, Ch. BOMMER propose l'établissement, dans les forêts domaniales de Belgique, de cantonnements où la végétation soit respectée (35).

(34) Le déclin d'une faunule. Bull. Acad. Roy. Belgique, série 3, tome 3, tome 34, 1897, p. 1139.

(35) Rapport à la Commission spéciale instituée par le Conseil supérieur des forêts.

Dans son ouvrage « Sur la protection de la nature en Belgique », paru en 1912, Jean MASSART déplore l'indifférence des Belges; à leur insensibilité, il oppose la sollicitude des nations étrangères pour la sauvegarde de la faune et de la flore. Dans un pays défiguré de plus en plus par la culture et par l'industrie, l'établissement de réserves géologiques et de réserves biologiques est urgent. Si le Belge reste impassible, les usines, les voies ferrées envahiront tout le territoire et l'on ne verra plus les dunes du littoral ni les bruyères de la Campine, ni les Hautes Fagnes sauvages.

La suppression des beautés d'un pays est aussi illicite que la destruction de ses archives.

A la séance du 24 avril 1928, de la Société belge de géologie, E. VAN DEN BROECK recommande la sauvegarde des monuments naturels de la Belgique. En 1929, il s'élève contre la profanation, par la construction de bâtiments industriels, d'une des plus belles régions de l'Amblève (36).

En 1931, L. GILTAY prouve la nécessité de créer en Belgique des réserves à l'abri de tout élément perturbateur, et surtout de la présence de l'homme, auteur du déséquilibre biologique.

E. RAHIR, surtout, se montre un admirateur enthousiaste des beautés naturelles. En 1931, il décrit, avec ferveur, douze régions qui méritent d'être des réserves intégrales, et en 1933, il complète cette liste par l'énumération de vingt-et-un sites à sauvegarder. En 1932, une brochure est consacrée aux dunes de La Panne, les plus pittoresques qu'on puisse contempler. Elles ont, jusqu'à présent, échappé au contact de l'homme; jusqu'à la frontière française, elles ont encore gardé leur intégrité. Leur préservation et leur aménagement en parc national sont une urgente nécessité.

L'esthétique elle aussi demande la création de réserves. Le civilisé ne saisit pas la beauté de la nature sauvage. L'architecture du jardin français l'attire. Il admire les parterres, les pelouses, établis avec symétrie sur un terrain plat et ne trouve aucun charme au jardin anglais où tout est disposé sans ordre apparent sur un terrain accidenté. L'harmonie de l'un le séduit, la grandeur de l'autre lui échappe.

NECESSITE DE CREER DES RESERVES AU CONGO

La création de réserves au Congo est une nécessité tout aussi impérieuse. Il importe de laisser la faune et la flore africaines se développer sans contraintes, afin de connaître l'action de l'une sur l'autre. Le principe d'une réserve résulte du souci de conserver les conditions biologiques et géographiques primitives en un endroit déterminé par l'intérêt que l'étude du jeu libre des forces naturelles offre au naturaliste (37). La libre concu-

(36) De la nécessité, au point de vue scientifique, d'une préservation de la région de l'Amblève, située en amont et aux environs de Remouchamps. Bull. officiel du Touring Club de Belgique, 35^e année, pp. 24 et 40.

(37) R. BOULLENNE et J. GOFFART. Protégeons la nature, dans E. RAHIR, Réserves naturelles à sauvegarder en Belgique, 1931, p. 169.

rence des carnassiers, des herbivores et des végétaux assurerait un état d'équilibre entre tous les organismes (38). L'homme, l'Européen autant que l'autochtone, rompt cette fragile combinaison, les caractères de la flore se modifient, la grande faune s'enfuit.

La protection doit s'étendre à la forêt. Les arbres sont bienfaisants et indispensables : ils régularisent le climat et le régime des eaux; ils donnent la fertilité aux terrains, la pureté à l'air et la salubrité aux régions. Le déboisement détruit l'équilibre des forces naturelles. Dépouillées de leur armure protectrice, les montagnes sont livrées à l'érosion des eaux sauvages. Les torrents affouillent les pentes dénudées et les sillonnent de profonds ravins (39).

Les races humaines de l'Afrique sont aussi un sujet d'études. Certaines races autochtones méritent d'être sauvegardées. La connaissance de leurs caractères, de leur organisation et de leur folklore intéressera vivement l'ethnographe.

Après un voyage au Congo en 1909, le Prince Albert de Belgique comprit la nécessité de cette protection dans la variété de ses aspects. La guerre empêche la réalisation de ce dessein. Durant un séjour aux Etats-Unis d'Amérique en 1919, le Roi Albert reprit son projet et manifesta son désir de la création, dans notre colonie, d'un parc national comparable au parc de Yellowstone.

LE PARC DE YELLOWSTONE

Les sources

- 1930 — J. BERLIOZ. Une visite aux parcs nationaux des Etats-Unis. Revue d'Histoire naturelle publiée par la Société nationale d'acclimatation de France. 1^{re} partie, vol. XI, p. 245.
- 1933 — G. M. WRIGHT, J. S. DIXON, B. H. THOMPSON. Fauna of the national Parks of the United States, Washington, pp. 28-31, 49, 78 et sq, 114-199.
- 1937 — P. GASTHUYS. Les Parcs nationaux du Congo belge. Bruxelles, pp. 15-16.

Le premier parc national du monde est le parc de Yellowstone, au N.-O. de l'Etat de Wyoming. Il doit son nom à la rivière Yellowstone, affluent du Missouri. Le choix était heureux. Le sol est volcanique. La contrée est pittoresque : des geysers, lumineux, plus nombreux que dans toutes les autres parties du globe, des forêts pétrifiées, des cañons aux parois multicolores, des sources chaudes, un nombre considérable d'oiseaux et d'animaux sauvages, tout la désignait pour qu'on y sauvegardât les beautés naturelles les plus marquantes des Etats-Unis. La loi de 1872 érigea ce territoire en parc national.

(38) J. MASSART, *op cit.*, p. 36.

(39) A. JACQUOT, La Forêt. Son rôle dans la nature et les Sociétés. Paris, 1911, p. 241.

J. BERLIOZ donne les raisons de cette création. Des personnalités officielles, j'ai toujours obtenu cette réponse que la loi de 1872, en établissant le premier parc national du monde, a précisé que de telles institutions visaient un double but : d'abord mettre à l'abri de toute déprédation humaine les beautés et les ressources naturelles les plus remarquables du pays; ensuite favoriser, par la vie dans la nature, l'éducation et l'amusement du peuple. Le Gouvernement fédéral, dans un but politique, facile à saisir, se préoccupe bien plus de favoriser, avec profits pécuniaires à l'appui, l'épanouissement des plaisirs populaires et touristiques que de toute autre considération.

Le premier motif est donc de sauver la nature vierge et de la soustraire aux spéculations humaines. Mais l'autre raison, aussi importante pour le gouvernement américain, est de favoriser le délassement des citoyens, de procurer le repos à l'homme d'affaires surmené par le travail et le bruit. L'observation des animaux laissés à l'état sauvage est une joie pour le visiteur. Le séjour dans la nature apaise la sensibilité exaspérée et rend l'énergie dépensée dans la trépidation de la cité. Il hausse l'âme. On a dit, avec raison, qu'un enseignement sort des grands bois. Le gouvernement américain a été clairvoyant en voulant élever le peuple par la contemplation des spectacles majestueux.

LES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

Le désir du roi ALBERT devint une réalité. Le 21 avril 1925, le Parc Albert était constitué. Lors de l'installation de la Commission administrative, le 19 octobre 1929, le Roi exposa le but de cette fondation.

Le Parc national Albert sera un lieu de recherches scientifiques. Le décret d'organisation du 29 juillet 1929 le stipule en termes précis : le Parc Albert sera, avant tout, un champ d'études, il permettra de connaître les réactions d'un milieu libéré de l'intervention humaine (40).

Le prince LÉOPOLD s'intéressa, lui aussi, au problème de la défense de la nature. En 1933, il souligna devant les membres de l'African Society, le grave danger de la destruction irraisonnée des animaux et des plantes et la nécessité de la création de réserves qui seraient pour les naturalistes des observations choisis et même uniques (41).

La conférence internationale de Londres, en 1933, a défini les expressions Parc national et Réserve intégrale. La constitution d'un parc a pour

(40) Déjà le 25 juillet 1889, Léopold II avait décidé l'établissement au Congo de réserves de chasse, pour prévenir la destruction inconsidérée des éléphants, menacés d'extinction par le trafic de l'Ivoire. Un décret du 29 avril 1901, inspiré par la conférence internationale de Londres de 1900 réglementait la chasse aux animaux sauvages.

(41) Discours prononcé par S. A. R. le Duc de Brabant à l'African Society de Londres, le 16 novembre 1933, à l'occasion de la conférence internationale pour la protection de la faune et de la flore africaines.

but la sauvegarde et la propagation de tout ce qui vit dans l'état sauvage, la conservation d'objets offrant un intérêt scientifique ou archéologique et aussi la récréation du public. La chasse, la capture de la faune, la cueille de la flore y sont interdites.

Dans une réserve intégrale, on défend la chasse, la pêche, les exploitations, les fouilles, tout travail qui modifie l'aspect du terrain ou nuise à la faune et à la flore, l'introduction d'espèces indigènes ou exotiques. L'homme en est exclu pour ne pas compromettre l'équilibre biologique; les autorités seules autoriseront les investigations scientifiques.

On saisit la distinction entre un parc et une réserve. Le Parc de Yellowstone appartient à la première catégorie; le Parc Albert est une réserve intégrale.

La protection d'espèces rares a déterminé la constitution d'autres parcs nationaux dans notre colonie. Le 26 novembre 1934, on a créé, au Ruanda-Urundi, le Parc de la Kagera marquant par ses associations animales et végétales le 17 mars 1938, le Parc de la Garemba, à la frontière du Soudan, pour la sauvegarde du Rhinocéros blanc et des troupeaux de Girafes; le 15 mai 1939, le Parc de l'Upemba, au Katanga. La dénomination : Institut du Parc national Albert, devenue inadéquate, fut remplacée par l'appellation : Institut des Parcs nationaux du Congo belge.

Ces réserves ont attiré les chercheurs. La faune et la flore, dans la multiplicité de leurs aspects, sont des sujets d'étude passionnants. Les naturalistes belges se sont adonnés, dans les parcs du Congo, à de fructueuses observations et en ont rapporté des documents précieux.

LES PUBLICATIONS DE M. V. VAN STRAELEN SUR LES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

M. V. VAN STRAELEN a disserté sur le problème de la protection de la nature dans les parcs nationaux du Congo belge dans plusieurs notes développées et dans la préface d'ouvrages rédigés par des membres de l'Institut (42).

(42)

- a) 1934 — Le Parc national Albert. Bull. Société belge d'Etudes géographiques, tome IV, p. 20.
- b) 1936 — Introduction à l'ouvrage de S. FRECHKOP. Mammifères et Oiseaux protégés au Congo belge.
- c) 1937 — Les Parcs nationaux du Congo belge. Société de Biogéographie. Contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux. Paris, p. 181.
- d) 1937 — La Protection de la Nature. Sa nécessité et ses avantages extrait de : Les Parcs nationaux et la protection de la nature. Publications hors série de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge.
- e) 1937 — Het geografisch Standpunt en de Natuurbescherming in Belgisch Congo. Koninklijk Nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap Tijdschrift. Amsterdam, 2^e reeks, D. 54, p. 458.
- f) 1938 — Sur l'intérêt de la création d'une station de recherches vulcanologiques au Parc National Albert (Congo belge). Institut royal colonial belge, Bulletin des Sciences, IX, p. 126.

Une réserve est un sanctuaire, un territoire sacré, interdit à l'homme. Les initiés seuls, c'est-à-dire les naturalistes qualifiés, sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte et à observer ce qui s'y passe. Dans une réserve, nature laissée à elle-même poursuit son évolution. La protection s'étend de l'ongulé au ver, de l'arbre forestier à la mousse. La destruction d'un organisme, quel qu'il soit, doit être interdite; on ne peut en prévoir les lointaines répercussions. D'autre part, il importe de prévenir l'introduction d'éléments étrangers. Le maintien de l'équilibre biologique est malaisé; la faune dépend de la flore et, en même temps, agit sur celle-ci (43).

Il ne suffit pas de mettre à l'abri la vie de la faune; il faut aussi sauvegarder l'intégrité de ses habitudes. Celles-ci peuvent être modifiées par des actes de visiteurs apparemment anodins.

La notion de protection de la nature s'est développée depuis un siècle. En 1833, DARWIN, dans son voyage autour du monde, note l'influence sur la flore de la Nouvelle-Zélande, de l'introduction d'espèces exotiques.

En 1880, A. WALLACE regrette la destruction des animaux et des plantes propres à l'île Sainte-Hélène.

D'autre part, certains biologistes montrent une étonnante impassibilité devant les méfaits de l'intervention humaine. Dans l'expédition du Challenger (1872-1876), H. N. MOSELEY relate froidement l'entrée dans les îles Juan-Fernandez (dans le Pacifique) de formes étrangères, qui ont anéanti une faune et une flore uniques par leur beauté. Dans l'exploration allemande de l'Océan en 1900, C. CHUN expose, sans émoi, les ravages causés à la végétation dans l'île Saint-Paul (dans l'Océan indien). Il suggère même l'importation dans la Nouvelle-Amsterdam (dans l'Océan Indien) de lapins et de chèvres, en vue de sustenter d'éventuels naufragés, sans songer à la perte de la flore particulière de cette île.

R. JEANNEL (44) prétend que les parcs nationaux du Congo belge ne sont pas des réserves intégrales.

Dans l'ouvrage de W. SCHOENICHEN (45), les parcs de notre colonie ne figurent même pas dans la liste des réserves naturelles. La Belgique n'aurait donc pas appliqué la convention de Londres de 1933, relative à la sauvegarde de la faune et de la flore africaines.

g) 1941 — Introduction à l'ouvrage de G. F. DE WITTE. Batraciens et Reptiles. Institut des Parcs nationaux du Congo belge. Exploration du Parc national Alber. Mission G. F. DE WITTE (1933-1935). Fascicule 33.

h) 1941 — Introduction à l'ouvrage de S. FRECHKOP. Animaux protégés au Congo belge et dans le territoire sous mandat du Ruanda-Urundi.

i) 1943 — Le concept de la réserve naturelle intégrale au Congo belge. Institut royal colonial belge. Bulletin des Sciences XIV, p. 398.

j) 1947 — Introduction à l'ouvrage de S. FRECHKOP. Animaux protégés au Congo belge et dans le territoire sous mandat du Ruanda-Urundi.

(43) L'équilibre est le fruit de trop de réactions subtiles, pour que dans l'état actuel des connaissances, on puisse en apercevoir tous les principes directeurs. (Institut des Parcs nationaux du Congo belge — 1^{er} rapport quinquennal (1935-1936, p. 6).

(44) Dans son livre « Au seuil de l'Antarctique » Paris, 1941.

(45) Naturschutz als völkische und internationale Kulturaufgabe. Iena, 1942.

La thèse de ces deux savants est entachée d'erreur. Le Parc Albert est une réserve intégrale. Le décret de 1934 créant l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, stipule que ces territoires sont des réserves intégrales, établies en vue de la recherche scientifique. Le décret autorise la circulation et le campement dans des parties désignées par l'Institution; mais la déduction que les parcs nationaux du Congo belge ne sont pas des réserves intégrales est un illogisme. M. V. VAN STRAELEN conclut que, dans le domaine de la protection de la nature, le Congo belge occupe une des premières places, si pas la première, parmi les contrées de la zone intertropicale.

La description de la faune et de la flore d'un parc national n'est pas suffisante. La systématique n'est pas le seul objectif. M. V. VAN STRAELEN détaille le plan des études. Le personnel des parcs dressera des cartes phyto- et zoogéographiques, des cartes concernant la géologie, l'ethnographie, le climat, les phénomènes atmosphériques. Les observations ethnologiques sur la grande faune sont d'une importance majeure; le comportement des animaux ne nous est guère connu. L'étude des eaux douces est urgente car on essaye d'acclimater dans les lacs des espèces étrangères. Le recensement des naturels habitant des parcs préviendra l'entrée d'autres indigènes. A ces problèmes s'ajouteront des investigations sur la feuillaison, sur la floraison et la maturation des fruits. L'examen des arbres permettra de déterminer le mode de leur croissance et leur longévité. L'analyse des phénomènes volcaniques, les constatations sur les crues des cours d'eau, les recherches relatives aux industries lithiques et à l'anthropologie physique retiendront aussi l'attention des naturalistes.

Pour être efficaces, toutes ces observations devront avoir une longue durée.

La solution de maintes questions exige la coopération internationale. A cette fin, la Commission qui administre l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, comprend des membres étrangers; elle bénéficie de l'expérience des savants qui ont étudié d'autres régions du globe.

Les indigènes abattent les arbres au profit de leurs cultures; ils les font sécher au soleil et les brûlent. La forêt tropicale ne peut malgré sa vigueur, résister indéfiniment à des coupes massives. Après l'abattage des arbres, l'humus se détruit et les précipitations atmosphériques en entraînent une partie. Le rajeunissement de la forêt est impossible. Plus d'humidité, plus d'ombre, l'insolation tue. Le déboisement rend les montagnes arides, il modifie le régime des eaux et le climat, il transforme les rivières en torrents dévastateurs (46).

C'est aussi la nécessité de se nourrir qui force l'indigène à pratiquer les feux de brousse. Le principe de la création des parcs nationaux s'oppose à cette coutume. La suppression des incendies favorise la conservation de la flore et de nombreux petits animaux.

(46) Plus d'une région du Congo inspire, à ce sujet, de graves inquiétudes (E. VERHEYEN, Congo, patrimoine de la Belgique, Bruxelles, 1950, p. 164).

Mais dans le Parc Albert, l'interdiction a été nocive. La végétation herbacée se remplace graduellement par la broussaille. L'insuffisance de la nourriture provoque l'exode des grands herbivores. La nécessité de tempérer une défense, qui semblait rationnelle, apparut évidente (47).

Il est logique de proscrire la chasse dans une réserve. Mais, comme pour les feux de brousse, l'interdiction absolue a été reconnue préjudiciable : elle amène le surpeuplement de la faune et l'impossibilité pour celle-ci de trouver sa subsistance. Le nombre des grands herbivores est parfois trop élevé pour l'étendue du territoire et il rompt l'équilibre biologique. L'observance stricte d'un règlement est pernicieuse. Les leçons de l'expérience valent mieux que les préceptes. Il importe d'adoucir la mesure. Quand elle est réglemantée, la chasse est conservatrice de la faune.

Les épizooties ont semblé un argument pour détruire le gibier. La mouche tsétsé, par exemple, transmet au bétail la nagana. L'élimination des grands animaux est donc le remède. Or, leur suppression n'a jamais provoqué la disparition du redoutable insecte. Il attaquera l'homme et le menu bétail. La connexion entre la faune et l'épizootie est erronée. Il est des régions qui sont peuplées d'antilopes et que la mouche tsétsé ne visite jamais (48).

M. V. VAN STRAELEN est adversaire de la création d'un grand nombre de petites réserves. Il juge préférable de réunir les régions à conserver en quelques parcs très étendus; les transhumances ne seront pas entravées et l'on réduira les dangers d'insulation biologique.

La science ne sera pas seule bénéficiaire de l'existence des parcs nationaux du Congo. Les animaux qui y vivent offriront vraisemblablement,

(47) Il faut des feux surveillés (H. HUMBERT, La protection de la nature dans les pays intertropicaux et subtropicaux, dans Contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux. Société de Biogéographie, 1937, p. 179).

La question des feux de brousse est complexe. Voir M. W. ROBYNS, Considérations sur les aspects biologiques du problème des feux de brousse au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Institut royal colonial belge. Bulletin des séances IX, 1938, pp. 416-417.

E. DE WILDEMAN approuve la suppression des incendies.

Ibidem, p. 791.

E. LEPLAE observe que les feux de brousse sont inévitables, étant donné l'agriculture des noirs, basée sur l'emploi du feu pour déblayer le terrain en défrichement ou pour détruire une herbe devenue trop grosse et trop dure. Le vœu le plus pratique que l'on puisse formuler, écrit-il, est que le règlement ne soit pas appliqué, (*ibidem*, p. 785).

Voir aussi E. VERHEYEN, *op. cit.*, p. 166. Les tentatives des autorités pour limiter ou interdire les feux de brousse se sont heurtées à une coutume invétérée depuis des siècles. Le noir veut vivre.

(48) Suivant des rapports venus de la Rhodésie du Sud, on aurait abattu, ces dernières années, plus de 300.000 grands animaux sauvages sous prétexte qu'ils contribuait à nourrir la mouche tsétsé. Cette initiative, imitée dans les territoires avoisinants, représente une stupide et inutile boucherie de la magnifique faune sauvage de ces régions. Si l'insecte ne trouve plus de gros gibier pour se nourrir, il pourra facilement se rabattre sur d'autres formes de la vie animale, y compris le bétail domestique et de petits animaux comme les rongeurs. Cet incident peut fort bien être une nouvelle cause de massacres d'animaux sauvages, caractérisant le manque de compréhension par l'homme de la place qu'ils occupent dans l'économie générale de la nature. (F. OSBORN, La planète au pillage, traduction par M. PLANIOL, Paris, Payot, 1949, p. 123).

comme les végétaux, des ressources économiques insoupçonnées aujourd'hui.

L'exploration d'une réserve réclame non seulement des chercheurs, mais des ressources financières. Deux moyens sont à la disposition de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge; il serait déraisonnable de ne pas les utiliser : la délivrance de permis de chasse et le tourisme. On a dit plus haut que l'autorisation de circuler dans des régions nettement délimitées, accordée par le décret de 1934, n'enlève pas aux Parcs de notre Colonie, leur caractère sacré de réserves intégrales.

La préface à la 9^e édition de l'ouvrage « Animaux protégés au Congo belge » est un plaidoyer éloquent pour la sauvegarde de la faune d'Afrique menacée d'extinction. Ces pages sont animées par un sentiment d'indignation contre le colonisateur, dont l'esprit est obtus et l'âme cupide, contre le Blanc, plus responsable que l'indigène, parce qu'il n'a pas d'excuses.

« Faut-il donc, écrit l'auteur, que la grande faune africaine périsse, tuée par l'indifférence ? »

Les études de M. V. VAN STRAELEN sur la protection de la nature, longuement élaborées, sont pleines de sève. Elles ont, de plus, le mérite d'être écrites dans une langue châtiée. Les termes sont choisis, la phrase est alerte. L'auteur a le souci de la forme, recherche le mot juste, adéquat à la pensée; il a l'horreur de l'imprécision et de la banalité.

Des naturalistes croient que la négligence du style est une faute vénielle. L'exactitude de la description ne suffit point. Un certain agrément doit se trouver même dans les écrits les plus austères. Le style sur l'idée, c'est l'émail sur la dent.

Il y a un style scientifique. L'absence de solécismes, la clarté, la concision mais aussi la propriété des termes, la légèreté de la phrase, sans incidentes, ni parenthèses, sont les caractéristiques de ce style.

Sans parler de BUFFON qui, dans « Les Epoquees de la Nature » eut le culte de la forme, on peut citer Claude BERNARD et Joseph BERTRAND qui allièrent les qualités littéraires à la force de la pensée. La langue de BERTHELOT est la pure langue française. Chez LAPLACE, la simplicité et la grandeur des idées s'exprimaient dans un style limpide, large, puissant.

H. DESVILLE, qui, en 1950, a préfacé la traduction française de l'ouvrage d'A. BOGOMOLETZ « Comment prolonger la vie », vante non seulement la précision scientifique, mais les qualités littéraires du savant russe.

Chez nous, A. QUETELET fut aussi un écrivain. Le style de QUETELET, tout en gardant la précision du mathématicien, est élégant, clair, concis, d'un tour souple. La forme est toujours châtiée et l'écrivain a su fort adroitement mêler à ses variations sur les statistiques des pages charmantes à relire.

Les conseils que Th. MOREUX donnait à un jeune homme sont encore de saison. « Contrairement à ce qu'on admet dans le public, les grands géomètres et les plus illustres physiciens sont les plus imaginatifs parmi les hommes de science. Je n'en veux pour preuve que les LAPLACE, les

AMPERE, les POINCARÉ... Tous ceux que je viens de citer nous ont laissé des ouvrages et des discours qui sont de parfaits modèles de style... Lisez les Souvenirs entomologiques de FABRE et dites-moi si cet entomologiste a été dépassé en l'art d'écrire. Les carcinologues regretteront que M. V. VAN STRAELEN ait consacré une grande partie de son activité à l'étude de la protection de la nature en Afrique. Il convient d'observer que la direction de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge devait être confiée non seulement à un homme compétent, mais à un homme énergique. Sans doute, la science ne progresse que par des spécialistes. Cependant, ceux-là sont des esprits supérieurs, qui, par la souplesse de l'intelligence, s'adaptent à tout travail et qui, outre leur spécialité, abordent des sujets étrangers et les traitent avec maîtrise (49).

BIBLIOGRAPHIE

STOCKMANS, F.

1973. Notice sur Victor Van Straelen, membre de l'Académie. — *Ann. Acad. R. Belg.*, CXXXIX, Not. Biogr., pp. 15-90.
 1980. Victor Van Straelen. — *Florilège des Sciences en Belgique*, II, pp. 681-709.

(49) Dans un des annuaires populaires auxquels il consacra les derniers loisirs de sa vie, J.-Ch. HOUZEAU s'élève contre l'abus de la spécialisation et une sorte de réclusion intellectuelle qui en résulte (L. ERRERA, Recueil d'œuvres. Pédagogie, Biographies, Chapitre : La nécessité des études superflues. Bruxelles, 1922, p. 92).

A. D'ORCHYMONT s'intéressait à l'archéologie. Dans l'île de Crète, il voit une statue mutilée de l'Empereur Adrien. Il en soumet la photographie au directeur d'une mission américaine qui avait exhumé une pièce analogue dans l'Agora d'Athènes (A. COLLART, Notice biographique sur A. D'ORCHYMONT. Bull. Inst. Roy. Sc. Nat. Belg., tome XXVI, 1950, n° 37, p. 6).